

ENGAGEMENTS RESPONSABLES DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FACE A LA CRISE DU OVID-19

27 Avril 2020

Face à la crise sanitaire actuelle et ses impacts humains, économiques et sociaux en France et dans le monde, Société Générale s'engage avec trois objectifs : contribuer à endiguer l'épidémie en appliquant de la façon la plus stricte, les mesures de sécurité dans l'ensemble de ses sites et activités, assurer la continuité d'activité en tant qu'opérateur d'importance vitale, et accompagner toutes ses parties prenantes, collaborateurs, clients, fournisseurs, communautés et associations, dans cette période difficile.

Le Groupe prend les mesures nécessaires pour que l'activité professionnelle de chaque collaborateur soit exercée dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

Pour gérer cette crise sans précédent, le Groupe a mis en place un comité de crise Groupe qui se réunit tous les jours depuis fin janvier et dont l'objectif est de veiller à l'approvisionnement en matériel de protection des collaborateurs (gel, masques, test...), de superviser le confinement des pays et en particulier celui de la France et actuellement de superviser les normes et protocoles du déconfinement. Il est supervisé par la direction générale.

Société Générale a adapté l'organisation des équipes et augmenté significativement le nombre d'accès à distance pour permettre au plus grand nombre de télétravailler :

- Au sein du Groupe, chaque BU/SU a mis en place graduellement le principe de la séparation en 2 équipes « Team Split », qui est un principe de rotation en sous-équipes sur certaines activités « critiques » telles que définies dans le plan de continuité d'activité ;
- Société Générale a par ailleurs augmenté significativement le nombre de connexions possibles à distance sur ses différentes plates-formes et revu à la hausse le nombre de licences octroyées. L'objectif est de permettre à un maximum de salariés de se connecter, sans déroger aux contraintes de sécurité. Le plan de renforcement du Système d'information permet à ce jour d'assurer cinq fois plus de connexions simultanées à distance qu'avant le début de la crise (pour la France et l'Europe dont la Roumanie). Société Générale a augmenté également les capacités de télétravail dans l'ensemble de ses implantations internationales ;
- L'utilisation de la messagerie sur son smartphone professionnel est également recommandée ; les demandes d' enrôlement sont en forte hausse depuis le début de la crise.

Société Générale a par ailleurs pris des mesures spécifiques pour les salariés travaillant sur des activités critiques nécessitant une présence sur le lieu de travail :

- D'une façon générale, le Groupe rappelle constamment l'importance de respecter tous les gestes barrière et les mesures de distanciation sociale. Il prend par ailleurs les mesures adaptées en distribuant actuellement des gels hydroalcooliques, des gants et des masques ainsi que les consignes pour les utiliser ;
- Les formations prévues en présentiel sont suspendues, les événements, conférences, en auditorium et en amphithéâtre sont annulés. Tous les déplacements professionnels à l'international ont été suspendus rapidement et toutes les réunions doivent dorénavant se faire à distance. Les visites extérieures sont suspendues et toutes les cafétarias et restaurants d'entreprise sont fermés. Le Groupe a pris le parti de mettre en place ces règles quel que soit le niveau de la pandémie dans le pays ;
- Les mesures de nettoyage ont été renforcées dès le démarrage de la crise ainsi que les mesures d'éloignement de l'entourage direct de travail, allant jusqu'à la quarantaine, si un cas suspect/confirmé est identifié ;
- La Banque de détail en France déploie des mesures de protection complémentaires : les agences sont désormais majoritairement ouvertes le matin sur rendez-vous et l'après-midi uniquement par téléphone, pour traiter en priorité les demandes urgentes qui ne peuvent pas être gérées à distance. Un travail de fond a été accompli par les équipes pour alléger de nombreux processus et permettre aux agences de servir leurs clients à distance. Enfin, les équipes sont équipées progressivement de tablettes afin

qu'elles puissent travailler à distance. Des mesures de sécurité spécifiques ont été mises en place dans le réseau au-delà des règles de distanciation, avec l'installation de parois en plexiglas pour protéger les équipes et les clients.

Le Groupe prend également des mesures en matière de protection et d'accompagnement de ses collaborateurs.

Préserver la santé de ses collaborateurs est une priorité absolue pour Société Générale. Le Groupe a ainsi renforcé son dispositif médical :

- Un service médical Société Générale, à distance, est mis à la disposition de l'ensemble des collaborateurs du Groupe en France, du lundi au vendredi afin de poser les questions relatives à l'épidémie de COVID-19 et ses répercussions sur l'environnement et l'activité professionnelle.
Les collaborateurs ont également la possibilité de s'auto-tester en répondant à quelques questions sur le site de l'Institut Pasteur, quelle que soit l'entité de rattachement dans le Groupe en France ;
- Société Générale a par ailleurs adapté les couvertures de santé et prévoyance de ses salariés. L'accompagnement proposé par la mutuelle Société Générale a été renforcé et inclut la téléconsultation médicale (accessible 24h/24 et 7j/7) évitant ainsi des déplacements.

Société Générale a également renforcé son dispositif d'écoute et d'accompagnement social afin de lutter contre les risques psycho-sociaux :

- Société Générale mène une importante campagne de communication, d'information et de sensibilisation active auprès des salariés via la messagerie classique, l'intranet, les tchats, les réseaux sociaux internes/externes et envisage de lancer prochainement une enquête hebdomadaire pendant la période du confinement. Ces enquêtes ont pour objectif de suivre le moral des collaborateurs et de garder le lien pendant cette période sensible ;
- Société Générale SA en France déploie un dispositif d'accompagnement psychologique. Des assistantes sociales Société Générale sont accessibles pour l'ensemble des collaborateurs du Groupe en France du lundi au vendredi ;
- L'ensemble des entités dans le monde ont été sensibilisée à l'importance de mettre en place des dispositifs équivalents dans leur pays.

Plus largement, les dispositifs d'accompagnement sont renforcés dans chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités.

Société Générale a par ailleurs engagé une démarche visant à préserver la situation économique de ses collaborateurs :

- Le groupe Société Générale s'est engagé à ne pas recourir au dispositif de chômage partiel ainsi qu'aux mécanismes de report de charges sociales et fiscales en France, en dépit de la fermeture d'un certain nombre de ses sites opérationnels et agences. L'objectif est de permettre à l'Etat Français de venir en aide aux entreprises qui en ont le plus besoin ;
- Le Groupe s'est également engagé à garantir les salaires de ses 140.000 collaborateurs partout dans le monde pendant la durée de la crise. En particulier en France, jusqu'au 30 juin 2020, le Groupe complétera la rémunération des collaborateurs en situation de garde d'enfants liée à la crise ou d'arrêt maladie ;
- Le Groupe engagera par ailleurs un dialogue à la sortie de crise avec ses partenaires sociaux pour définir les modalités de reconnaissance envers les collaborateurs fortement sollicités et qui auront permis le maintien de l'ensemble des activités, notamment celles en lien avec les clients ;
- Afin d'anticiper cette sortie de crise, de préserver la santé des équipes, et de permettre la mise en place de ces mesures, le Groupe a demandé aux collaborateurs de participer à cette démarche de solidarité notamment via la prise de congés.

Société Générale a engagé, sur ces bases, la négociation d'un accord avec les organisations syndicales en France dans le cadre du dialogue étroit entretenu avec l'ensemble de ses partenaires sociaux.

Enfin, Société Générale met à disposition de ses équipes un panel d'outils facilitant l'adaptation des modes de fonctionnement au nouveau contexte :

- Dans le cadre du programme Life at work, le Groupe propose aux équipes un panel d'outils facilitant la pratique continue du télétravail, ainsi qu'un kit à destination des managers, pour leur permettre d'adapter leurs pratiques dans le cas d'un encadrement intégralement réalisé à distance. Ces kits comportent par exemple des manuels pour accompagner les parents confinés, conciliant activités pratiques détaillées et approche psychologique des enfants, des bonnes pratiques pour les réunions à distance, ou encore des outils pour renforcer la culture d'équipe à distance ;
- Société Générale SA en France met également à disposition des managers un programme d'accompagnement de gestion de crise opérationnelle. Une équipe de coachs internes prend en charge les demandes dans les conditions de professionnalisme et de déontologie habituelles. Les managers peuvent ainsi participer à des partages d'expériences, des ateliers sur la résolution de problèmes en groupe ou en coaching individuel. Cette offre est disponible en français et en anglais.

Société Générale met en œuvre des actions de solidarité pour soutenir les efforts des acteurs publics et des associations.

Début avril, Société Générale a annoncé un programme de solidarité d'envergure mondiale avec une enveloppe financière qui pourra atteindre 50 millions d'euros. Ce programme pourra contribuer aux initiatives de solidarité mis en place par les différents gouvernements et soutenir directement les associations qui sont en première ligne face à l'urgence sanitaire.

Depuis le début de la crise, l'engagement citoyen est en effet bien réel au sein du groupe :

- Partout dans le monde, les équipes se sont mobilisées et ont apporté leur concours au niveau local (dons de plus de 300 000 masques, dons financiers, prêts de véhicules aux personnels de santé...).
- 1,5 millions d'euros ont par ailleurs été versés ou seront versés très prochainement par **La Fondation d'entreprise Société Générale pour la Solidarité** à :
 - L'alliance « Tous unis contre le virus », portée par la Fondation de France, l'AP-HP et l'Institut Pasteur pour aider les soignants, les chercheurs et les personnes les plus vulnérables, en première ligne face à l'urgence ;
 - Toutes les associations partenaires, notamment :
 - **EMMAÛS Défi** : le restaurant à impact social, la Radis, porté par Emmaüs et Baluchon s'efforce de maintenir ses activités. Ce restaurant utilise les dons issus de stocks alimentaires invendus, transformés par des salariés en insertion, pour offrir et livrer des repas chauds et sains à des publics en difficultés. Le don de Société Générale permettra au Radis de poursuivre son action et de donner ainsi accès aux plus démunis à une alimentation de qualité dans ce contexte compliqué ;
 - **EMMAÛS Solidarité** : le soutien de Société Générale dans ce contexte de crise sanitaire permettra à l'association de poursuivre son activité d'accueil, de soins, de distribution de repas, de logement de publics en grande difficulté ;
 - **La Fondation des Apprentis d'Auteuil** : la mission de protection et d'hébergement de jeunes en difficulté prend une fois de plus tout son sens. Le soutien de Société Générale va permettre à l'association de fournir aux 60 établissements relevant de la protection de l'enfance, du matériel éducatif, numérique, de loisir ou encore sanitaire et un accompagnement par du personnel médical ;
 - **Le Samu Social de Paris** : les activités de l'association sont maintenues durant le confinement et les équipes se mobilisent afin d'organiser les maraudes et la distribution alimentaire, de maintenir les centres d'hébergements ouverts et de porter une attention particulière à l'accompagnement des sans-abri, public très à risque face à cette crise sanitaire. Le soutien de Société Générale participera au maintien de ces actions ;

- **Les Restos du Cœur** : le soutien financier du Groupe permettra à l'association de financer des repas conservés dans des bonnes conditions d'hygiène et l'achat de matériel de distribution (sac, cabas), de produits sanitaires pour les centres d'hébergement où des bénéficiaires sont atteints du COVID, rendant urgent l'achat de ces équipements ;
 - **AURORE** : le soutien de Société Générale dans ce contexte permettra à l'association de poursuivre ses actions d'urgence sur l'aide alimentaire, l'accès aux produits d'hygiène, la lutte contre la propagation du virus, la distribution de produits éducatifs et de loisirs récréatifs, de matériel informatique et d'équipement numériques pour éviter la rupture scolaire des jeunes accueillis dans les centres d'hébergement.
 - **CARE** : Société Générale est l'un des grands partenaires de l'ONG Care France. L'ONG œuvre en faveur des plus pauvres dans plus de 90 pays (Afrique, Asie, Amérique latine, Europe de l'Est). Depuis le début de la pandémie, des actions de sensibilisation sont menées auprès des communautés les plus isolées afin de les initier aux gestes barrières, essentiels pour endiguer l'épidémie. Des kits d'hygiène sont également distribués et le personnel soignant est formé aux méthodes de prévention et de prise en charge du virus.
- Par ailleurs Société Générale a mis en place un programme spécifique pour le continent africain, dont la première étape est un don de 1,5 million d'euros à l'association **Médecins sans Frontières** (MSF). Dans le contexte de la pandémie de Covid-19, MSF travaille en coordination avec les autorités de santé locales pour évaluer les besoins et proposer des solutions adaptées, grâce à son expertise médicale acquise lors de précédentes épidémies de grande ampleur.
 - Enfin, Société Générale a lancé un plan de soutien exceptionnel en faveur de la musique classique en France. Mécène de référence de la musique classique en France, le groupe Société Générale soutient les musiciens et ensembles musicaux durant la crise du Coronavirus, qui les affecte durement. Ce soutien exceptionnel d'un montant de 2 millions d'euros s'ajoute aux actions de mécénat déjà programmées et engagées par l'**association Mécénat Musical Société Générale**.